

bassin cannois

Henri Ghesquiere

Résident du Marco Polo à Mandelieu
« Je suis un ancien de l'armée de l'air et je n'ai rien contre les avions. Mais ici ils sont trop bruyants et les hélicoptères ne respectent pas les procédures »



(Photo S. Gaspard)

la phrase du jour

« On ne parle jamais des nuisances atmosphériques des avions : beaucoup de gens me parlent d'une pellicule grasse sur les plantes ou l'eau des piscines. »

Marie-Louise Gourdon, conseillère générale de Mougins, à l'issue de deux réunions sur les nuisances de l'aéroport (lire ci-dessous).

Maïté Bruno

Habitante de La Bocca. - J'habite près du port du Béal et c'est épouvantable. Les avions passent devant les immeubles et ils ne respectent même pas les altitudes réglementaires. »



(Photo S. Gaspard)

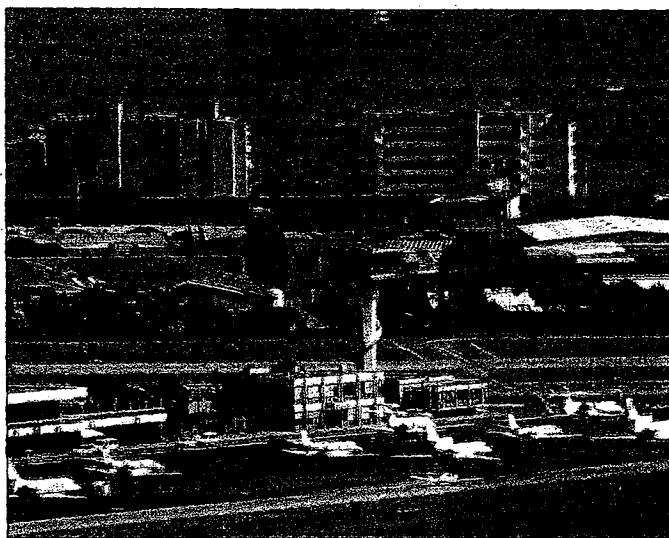
Haro sur le bruit des avions et des hélicoptères

ENVIRONNEMENT Une charte avait été signée pour limiter les nuisances autour de l'aéroport de Mandelieu. Faute de résultats suffisants, les riverains se mobilisent

Les riverains de l'aéroport de Cannes Mandelieu en ont ras le bol. De Cannes à La Bocca, de Mougins à La Roquette et à Mandelieu, ils sont exaspérés par les survols des avions de tourisme, des hélicoptères et des jets privés. Et ils se sentent trahis. En 2003, l'exploitant de la plateforme, la CCI, avait promis de limiter le trafic des jets à 10 000 mouvements par an dans une Charte pour l'environnement signée et approuvée. Dans les faits, il y a eu 11 000 mouvements de jets en 2005, presque 12 000 en 2006 et 13 375 exactement en 2007. Cette même année, les mouvements d'hélicoptères ont progressé de 13 % et le trafic global de l'aéroport affiche 81 306 mouvements, en hausse de 4 %.

Les associations retournent au charbon

Les associations de défense de l'environnement sont donc retournées au charbon en mobilisant leurs élus. Cette semaine, à La Roquette, à Mougins et à Mandelieu les réunions



La cohabitation entre l'aéroport et les riverains n'a jamais été facile. Mais la constante augmentation du trafic génère des griefs de plus en plus vifs. Les associations et les élus mettent la pression sur le gestionnaire de la plateforme (Photo Serge Haouzi)

publiques se sont succédées. La période n'est pas choisie par hasard. Vendredi la CoCoenvi, commission consultative qui, malgré la fantaisie de son appellation, avait très sérieuse-

ment négocié la première charte, devait se réunir pour la réactualiser (lire ci-contre). L'occasion de livrer aux responsables de l'aéroport, le fond de la pensée des riverains et de

leurs élus. La veille, dans la salle Europa de Mandelieu devant 300 personnes, Henri Leroy maire de la commune et vice-président du conseil général a stigmatisé l'indifférence des

autorités aéroportuaires. « Nous allons donc faire cinq demandes précises pour plafonner les mouvements d'aéronefs, revoir les trajectoires, interdire le survol des zones habitées, contrôler et sanctionner les écarts des pilotes », a-t-il lancé en espérant des résultats concrets le plus rapidement possible. Tout comme Raymond Principiano, vice-président de l'Adec (1) : « Il faut qu'on arrive à imposer des critères de gestion qui soient clairs avec des obligations de résultat. Nous pensons qu'on peut faire sauter un tiers des mouvements de jet privé en triant pour arriver à un trafic raisonnable avec des vols utiles. Il est aberrant par exemple qu'un jet de 22 tonnes de ferraille puisse venir de Bruxelles avec deux passagers pour un vol "gastronomique." »

Une motion et une pétition en faveur d'un décret ministériel

De son côté, le conseil municipal de Mougins-Sartoux a voté à l'unanimité une « motion » exigeant « un décret ministériel ». Objectif :

limiter, sous peine d'amende, le trafic à 8 000 mouvements annuels, le poids des appareils à 13 tonnes et l'altitude plancher au-dessus des zones habitées à 1 800 pieds (600 m). Revendications identiques pour Marie-Louise Gourdon, adjointe au maire de Mougins et conseillère générale de Mougins qui a mis en ligne (2) hier une pétition à l'intention de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie et des transports. Ce manifeste fait suite à deux réunions publiques que l'élue a tenues devant plus de trois cents personnes en début de semaine à La Roquette puis à Mougins. Bilan : « Les gens pensent qu'on a voulu les endormir avec une charte de l'environnement. Il faut se donner les moyens de faire respecter les engagements. »

PIERRE VALET

ET FRED MAURICE

1-Association de défense de l'environnement et du cadre de vie.
2) Sur www.mesopinions.com.

Suite de notre sujet en page B